



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Reçu en préfecture le 24/02/2016
ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2016

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 5 février 2016

L'an deux mille seize le onze février à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle de la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean-Louis ARCARAZ, conseiller délégué (à partir de la délibération n° 2016-02-009), Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , David RESENDÉ , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Catherine BERNADEAU , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Patrick NIVET (à partir de la délibération n° 2016-02-026), Gonzague MALHERBE (à partir de la délibération n° 2016-02-006), Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean Claude ABANADES (jusqu'à la délibération n° 2016-02-021), Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT (jusqu'à la délibération n° 2016-026), Marcel BERTHOME, Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jean Louis ARCARAZ (jusqu'à la délibération n° 2016-02-08), Jean Louis D'ANGLADE, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE (jusqu'à la délibération n° 2016-02-05), Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET (jusqu'à la délibération n° 2016-02-025), James SEYNAT, Loïc MAGNAN, Jean-Claude ABANADES (à partir de la délibération n° 2016-02-022), Gérard MOULINIER

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Hélène ESTRADE pouvoir à Philippe DURAND-TEYSSIER, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Chantal DUGOURD pouvoir à Philippe FAURT, Stéphane CATALAN pouvoir à David REDON, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Joël BAYLE (à partir de la délibération n° 2016-02-027)

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU JEUDI 11 FÉVRIER 2016

Envoyé en préfecture le 24/02/2016
Reçu en préfecture le 24/02/2016
Affiché le 
ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Sabine AGGOUN
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 44

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 9

Nombre de conseillers absents : 14

Monsieur le Président propose de modifier l'ordre de passage des délibérations de la Direction des Finances afin de traiter dans son ensemble les délibérations portant sur le vote des comptes administratifs.

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

2016-02-001 : Communication des délibérations du Bureau communautaire et des actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 17 décembre 2015

En application de la délibération n°14.05.099 du 26 mai 2014, de la délibération n°14.11.181 du 28 novembre 2014 et de la délibération n°15.04.040 du 13 avril 2015 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L;5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il informe le Conseil communautaire :

BUREAU du 11 janvier 2016

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

B-16-01-001 : TERRAINS FAMILIAUX POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A COUTRAS : DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- solliciter auprès du Conseil Départemental de la Gironde une subvention d'investissement pour la création d'un terrain familial de 8 emplacements à hauteur de 120 000 €,
- percevoir la subvention accordée et versée par le Conseil Départemental,
- signer la convention et toutes pièces afférentes à cette opération avec le Conseil Départemental de la Gironde.

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Rapporteur : Madame Isabelle HARDY

B-16-01-002-CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS AVEC LA CAF ET LA MSA POUR L'ENSEMBLE DES STRUCTURES GERÉES PAR LA CALI : MODIFICATION DU CALCUL DE LA PRESTATION DE SERVICE ALSH

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF et a posteriori celle de la MSA pour ses ressortissants et tous les documents afférents.

JEUNESSE

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

B-16-003-LABELLISATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE EN TANT QUE RELAIS EURODESK EN REGION / SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR 2016

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise le Président à signer la convention relative aux relais Eurodesk, avec le CIDJ et le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ).

Envoyé en préfecture le 24/02/2016
Reçu en préfecture le 24/02/2016
Affiché le 
ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

BUREAU du 1^{er} février 2016

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

2016-02-001 : FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUENCE : DEMANDE DE SUBVENTION FORMULEE PAR LA CALI EN 2016

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le dossier de demande de financement, et tout autre document y afférent, élaboré par La Cali au titre du FIPD pour l'année 2016 et d'accepter la perception de la subvention afférente.

SPORT

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

2016-02-002 : CONVENTION DE GESTION AVEC LA VILLE DE LIBOURNE CONCERNANT L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF RELEVANT DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES - PISCINE SISE RUE PIERRE BENOÎT

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- approuver la mise en place de la convention de gestion ci-annexée à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'à l'ouverture du futur complexe aquatique sur le territoire de la Communauté,
- signer la convention de gestion avec la Ville de Libourne ainsi que l'ensemble des documents annexes nécessaires à sa mise en œuvre.

2016-02-002 : Convention d'organisation et de remboursement entre la Ville de Libourne et La Cali - année 2016

A l'unanimité, le Conseil communautaire :

- d'adopter le projet de convention avec la Ville de Libourne,
- de mandater Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer la convention entre la Ville de Libourne et notre établissement public.

2016-02-003 : Renouvellement de membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

A l'unanimité, le Conseil communautaire prend acte du remplacement au sein de la CLECT de Monsieur Alain MAROIS représentant la commune de Saint Denis de Pile par Madame Fabienne FONTENEAU et au remplacement de Monsieur Paul ARGIVIER représentant la commune de Puynormand par Monsieur Cyril AUTHIER.

Membres de la CLECT au 11 février 2016

Communes	Nom du représentant
Abzac	DION Michel
Bayas	KRIER Fabienne
Bonzac	DARQUEST Jean-Luc
Camps sur l'Isle	RESENDE David
Chamadelle	MUSSOT Gérard
Coutras	COSNARD Jérôme
	JAMBON Alain
	LASSUS Pascaline
Génissac	DERAIN Didier
Gours	SEGUY Honoré

Guîtres	ESTEBAN Annie Envoyé en préfecture le 24/02/2016
Lagorce	LAVIDALIE Bruno Affiché le 24/02/2016
Lalande de Pomerol	DUPILOT Frédéric 033-20057068-20160211-2016_02_PV-DE
Lapouyade	GODINAUD Hervé
Le Fieu	VACHER Michel
Les Billaux	BRIEU Max
Les Eglisottes	GUILLEMOT Bernard
Les Peintures	PEUS Alexandre
Libourne	SIRDEY Denis
	ROUEDE Laurence
	VENAYRE Corinne
Maransin	MANON Loïc
Moulin	MAGNAN Loïc
Pomerol	BARBEYRON Jean-Luc
Porchères	REDON David
Puynormand	AUTHIER Cyril
Sablons	ABANADES Jean-Claude
Savignac sur l'Isle	GANTCH Chantal
Saint Antoine sur l'Isle	BORDET Cédric
Saint Christophe de double	PHILIPPS Jacques
Saint Ciers d'Abzac	LACUENTRE Aline
Saint Denis de Pile	PERAULT Pascal
	FONTENEAU Fabienne
	DUFOURG CAMOUS Henriette
Saint Martin de Laye	MARTINEZ Jean-François
Saint Martin du Bois	FAURT Philippe
Saint Médard de Guizières	CATALAN Stéphane
Saint Sauveur de Puynormand	CADOT Martine
Saint Seurin sur l'Isle	BERTHOME Marcel
Tizac de Lapouyade	BERNESEUT Dominique

2016-02-004 : Périmètre du SAGE - commission locale de l'eau (CLE) - désignation d'un représentant de La Cali

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire désigne Madame Agnès SEJOURNET représentante de La Cali en tant que membre titulaire.

2016-02-005 : Collège Les Dagueys - conseil d'administration - désignation d'un représentant de La Cali

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire désigne Madame Sabine AGGOUN, représentante pour siéger au sein du conseil d'administration du collège Les Dagueys.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE, DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LE GAL – Madame Corinne VENAYRE

2016-02-006 : Convention cadre de partenariat entre La Ville de Libourne, la Communauté d'agglomération du Libournais et la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer avec la Caisse des dépôts et la Ville de Libourne une convention-cadre de partenariat pour 3 ans, prenant fin au 31 décembre 2018 pour développer le projet urbain Libourne 2025 et les opérations portées par La Cali qui y sont liées.

Envoyé en préfecture le 24/02/2016
Recu en préfecture le 24/02/2016
Affiché le
ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

2016-02-007 : Participation de La Cali au programme partenarial de travail de l'A'Urba en 2016

Par 50 voix pour et deux abstentions (*M. Abanades, M. Durand-Teyssier*), le Conseil communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer une convention-cadre quinquennale avec l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine définissant les objectifs et les engagements réciproques des parties et notamment les conditions dans lesquelles La Cali entend apporter un concours aux activités menées par l'association, dans le cadre de son programme de travail,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annuelle 2016 avec l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine définissant, pour cette année, les prises d'intérêt de La Cali au programme partenarial de l'agence telles que décrites ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 42 500 € à l'A'Urba au titre de l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les financements éventuels relatifs à cette participation au programme de travail de l'A'Urba auprès de partenaires extérieurs, notamment la Caisse des Dépôts et Consignations.

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Rapporteur : Madame Isabelle HARDY

2016-02-008 : Établissements d'accueil du jeune enfant : participation financière des familles par l'application du taux d'effort

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à accepter la revalorisation annuelle des ressources plancher et plafond retenues par la CAF pour le calcul du taux d'effort permettant de fixer la participation des familles.

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

2016-02-009 : Approbation du compte de gestion Cali 2015 - Budget principal

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « budget principal » dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2016-02-010 : Approbation du compte de gestion Cali 2015 - Budget annexe Parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2 » dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2016-02-011 : Approbation du compte de gestion Cali 2015 : Budget annexe Parc d'activités d'Eygreteau - phases 3 et 4

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 » dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2016-02-012 : Approbation du compte des gestion Cali 2015 - Budget annexe Zone d'activité de Frappe

Envoyé en préfecture le 24/02/2016

Reçu en préfecture le 24/02/2016

Affiché le

ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Zone d'activités de Frappe » dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2016-02-013 : Approbation du compte de gestion Cali 2015 - Budget annexe Transport

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Transport » dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2016-02-014 : Approbation du compte de gestion Cali 2015 - Budget annexe Collecte et traitement des déchets

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « Collecte et traitement des déchets » dressé pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Sous la présidence de Madame Fabienne FONTENAUD, première Vice-présidente,

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

2016-02-015 : Budget principal Cali : vote du compte administratif 2015

A l'**unanimité** (non participation du Président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2015 :

Section de fonctionnement:

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
011	Charges à caractère général	4 408 588,32 €	3 673 500,06 €
012	Charges de personnel et assimilé	8 325 307,45 €	7 887 544,05 €
014	Atténuation des produits	18 955 817,35 €	15 957 653,34 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	1 188 636,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	935 001,14 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	561 113,74 €	555 443,31 €
65	Autres charges de gestion courante	3 198 464,00 €	3 088 069,96 €
66	Charges financières	229 100,00 €	206 294,33 €
67	Charges exceptionnelles	14 010,00 €	5 349,87 €
TOTAL		37 816 038,00 €	31 373 854,92 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 774 294,21 €	
013	Atténuation des charges	20 000,00 €	50 943,71 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	41 823,00 €	23 695,71 €
70	Produits services, ventes diverses	1 553 528,00 €	1 539 383,10 €
73	Impôts et taxes	21 421 605,00 €	18 758 910,52 €
74	Dotations et participations	12 148 027,12 €	11 675 843,20 €
75	Autres produits de gestion courante	120 113,00 €	141 912,51 €
77	Produits exceptionnels	36 647,67 €	85 806,67 €

78	Reprises sur amortissements et provisions	700 000,00 €	700 000,00 €
TOTAUX		37 816 038,00 €	32 976 495,42 €

Envoyé en préfecture le 24/02/2016
 Recu en préfecture le 24/02/2016
 Approuvé le _____
 ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

Résultat de l'exercice : 1 602 640,50 €
 Excédent N-1 : 1 774 294,21 €
Résultat de clôture : 3 376 934,71 €

Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
020	Dépenses imprévues d'investissement	207 198,00 €	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	41 823,00 €	23 695,71 €
041	Opérations patrimoniales	53 591,00 €	53 435,07 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 200,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	463 500,07 €	456 480,01 €
20	Immobilisations incorporelles	370 279,41 €	116 651,82 €
204	Subventions d'équipement versées	692 174,00 €	423 865,96 €
21	Immobilisations corporelles	497 863,44 €	272 810,55 €
23	Immobilisations en cours	2 975 752,08 €	2 052 693,68 €
27	Autres immobilisations financières	229 820,00 €	229 818,02 €
TOTAUX		5 537 201,00 €	3 629 450,82 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
001	Résultat d'investissement reporté	1 104 088,51 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	935 001,14 €	
024	Produits de cession	2 014,00 €	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	561 113,74 €	555 443,31 €
041	Opérations patrimoniales	53 591,00 €	53 435,07 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	159 000,00 €	169 677,00 €
13	Subventions d'investissement	1 006 954,60 €	376 941,13 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 714 788,01 €	1 703 520,00 €
27	Autres immobilisations financières	650,00 €	1 390,00 €
TOTAUX		5 537 201,00 €	2 860 406,51 €

Résultat de l'exercice : - 769 044,31 €
 Excédent/Déficit N-1 : 1 104 088,51 €
Résultat de clôture : 335 044,20 €

Reste à réaliser :

Dépenses : 220 034,65 €
 Recettes : 631 578,00 €

2016-02-016 : Parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2 : vote du compte administratif 2015

A l'**unanimité** (non participation du Président), Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2015 :

Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/02/2016

Reçu en préfecture le 24/02/2016

Affiché le

ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV DE

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
66	Charges financières	56 472,00 €	56 471,84 €
TOTAL		56 472,00 €	56 471,84 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté	1,17 €	
75	Avance du Budget Principal	56 470,83 €	56 470,67 €
TOTAL		56 472,00 €	56 470,67 €

Résultat de l'exercice : - 1,17 €

Excédent N-1 : + 1,17 €

Résultat de clôture : - 0,00 €**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
16	Emprunts et dettes assimilés	229 820,00 €	229 818,02 €
		229 820,00 €	229 818,02 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
16	Avance du Budget Principal	229 820,00 €	229 818,02 €
		229 820,00 €	229 818,02 €

Résultat de l'exercice : 0 €

Excédent/Déficit N-1 : 0 €

Résultat de clôture : 0 €**2016-02-017 : Parc d'activités d'Eygreteau - phases 3 et 4 : vote du compte administratif 2015**

A l'**unanimité** (non participation du Président), le Conseil communautaire constate l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2015.

2016-02-018 : Budget annexe Zone d'activité de Frappe : vote du compte administratif 2015

A l'**unanimité** (non participation du Président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2015 :

Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
16	Remboursement de cautions aux entreprises	6 918,06 €	0 €
		6 918,06 €	0 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
001	Résultat d'investissement reporté	6 918,06 €	0 €
		6 918,06 €	0 €

Résultat de l'exercice : 0 €
 Excédent N-1 : 6 918,06 €
Résultat de clôture : 6 918,06 €

Envoyé en préfecture le 24/02/2016
 Reçu en préfecture le 24/02/2016
 Affiché le 
 ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

2016-02-019 : Budget annexe Transport : vote du compte administratif 2015

A l'**unanimité** (non participation du Président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2015 :

Section de fonctionnement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
011	Charges à caractère général	6 480 768,00 €	6 375 445,05 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	155 329,00 €	154 372,85 €
014	Atténuations de produits	40 000,00 €	14 862,41 €
023	Virement à la section d'investissement	76 327,37 €	
042	Opération d'ordre transfert entre sections	9 941,00 €	6 964,41 €
65	Autres charges de gestion courante	500,00 €	424,05 €
67	Charges exceptionnelles	572 999,63 €	527 341,39 €
68	Dotations d'amortissement, dépréciation, provisions	888 878,00 €	888 878,00 €
TOTAL		8 224 743,00 €	7 968 288,16 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 365,00 €	
013	Atténuations de charges		1 793,27 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	86 500,00 €	79 039,70 €
73	Produits issus de la fiscalité	2 650 000,00 €	2 670 452,51 €
74	Subventions d'exploitation	5 478 878,00 €	5 481 595,58 €
77	Produits exceptionnels	8 000,00 €	13 208,00 €
TOTAL		8 224 743,00 €	8 246 089,06 €

Résultat de l'exercice : 277 800,90 €
 Excédent N-1 : 1 365 €
Résultat de clôture : 279 165,90 €

Section d'investissement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	68 500,00 €	40 446,00 €
21	Immobilisations corporelles	40 000,00 €	6 266,40 €
TOTAL		108 500,00 €	46 712,40 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
001	Solde exécution investissement reporté	8 931,63 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	76 327,37 €	

040	Opération d'ordre transfert entre sections	9 941,00 €	6 964,41 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 300,00 €	3 839,00 €
TOTAL		108 500,00 €	10 803,41 €

Résultat de l'exercice : - 35 908,99 €

Excédent N-1 : 8 931,63 €

Résultat de clôture : - 26 977,36 €

2016-02-020 : Budget annexe collecte et traitement des déchets : vote du compte administratif 2015

A l'**unanimité** (non participation du Président), le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2015 :

Section de fonctionnement

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
65	Autres charges de gestion courante	7 574 201,00 €	7 574 201,00 €
TOTAL		7 574 201,00 €	7 574 201,00 €

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2015	Réalisé
73	Impôts et taxes	7 574 201,00 €	7 598 407,00 €
TOTAL		7 574 201,00 €	7 598 407,00 €

Résultat de l'exercice : 24 206,00 €

Excédent/Déficit N-1 : 0 €

Résultat de clôture : 24 206,00 €

2016-02-021 : Vote des comptes administratif Cali 2015 - Budgets principal et annexes

A l'**unanimité** (non participation du Président), le Conseil Communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture des comptes administratifs de La Cali pour l'exercice 2015 – Budget principal et budgets annexes.

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL CALI 2015

Compte administratif pour le budget annexe « Parc d'activités d'Eygreteau - phases 1 et 2 »

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté		1,17				1,17
Opérations de l'exercice	56 471,84	56 470,67	229 818,02	229 818,02	286 289,86	286 288,69
TOTAUX	56 471,84	56 471,84	229 818,02	229 818,02	286 289,86	286 289,86
Résultat de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	56 471,84	56 471,84	229 818,02	229 818,02	286 289,86	286 289,86

Compte administratif pour le budget annexe « Zone d'activités de Frappe »

Envoyé en préfecture le 24/02/2016

Reçu en préfecture le 24/02/2016

Affiché le

ENSEMBLE

ID : 035-200027068-20160211-2016-02-PV-DE

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté				6 918,06		6 918,06
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	6 918,06	0,00	0,00
Résultat de clôture	0,00	0,00	0,00	6 918,06	0,00	6 918,06
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	0,00	0,00	0,00	6 918,06	0,00	6 918,06

Compte administratif pour le budget annexe « Transport »

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté		1 365,00		8 931,63		10 296,63
Opérations de l'exercice	7 968 288,16	8 246 089,06	46 712,40	10 803,41	8 015 000,56	8 256 892,47
TOTAUX	7 968 288,16	8 247 454,06	46 712,40	19 735,04	8 015 000,56	8 267 189,10
Résultat de clôture		279 165,90	26 977,36			252 188,54
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	7 968 288,16	8 247 454,06	46 712,40	19 735,04	8 015 000,56	8 267 189,10

Compte administratif pour le budget annexe « Collecte et traitement des déchets »

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté						
Opérations de l'exercice	7 574 201,00	7 598 407,00	0,00	0,00	7 574 201,00	7 598 407,00
TOTAUX	7 574 201,00	7 598 407,00	0,00	0,00	7 574 201,00	7 598 407,00
Résultat de clôture		24 206,00				24 206,00
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	7 574 201,00	7 598 407,00	0,00	0,00	7 574 201,00	7 598 407,00

Compte administratif pour le « Budget principal »

Envoyé en préfecture le 24/02/2016

Reçu en préfecture le 24/02/2016

Affiché le

ENSEMBLE

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté		1 774 294,21		1 104 088,51		2 878 382,72
Opérations de l'exercice	31 373 854,92	32 976 495,42	3 629 450,82	2 860 406,51	35 003 305,74	35 836 901,93
TOTAUX	31 373 854,92	34 750 789,63	3 629 450,82	3 964 495,02	35 003 305,74	38 715 284,65
Résultat de clôture		3 376 934,71		335 044,20		3 711 978,91
Restes à réaliser			220 034,65	631 578,00	220 034,65	631 578,00
TOTAUX CUMULES	31 373 854,92	34 750 789,63	3 849 485,47	4 596 073,02	35 223 340,39	39 346 862,65

RESULTATS CONSOLIDES

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat reporté		1 775 660,38		1 119 938,20		2 895 598,58
Opérations de l'exercice	46 972 815,92	48 877 462,15	3 905 981,24	3 101 027,94	50 878 797,16	51 978 490,09
TOTAUX	46 972 815,92	50 653 122,53	3 905 981,24	4 220 966,14	50 878 797,16	54 874 088,67
Résultat de clôture		3 680 306,61		314 984,9		3 995 291,51
Restes à réaliser			220 034,65	631 578,00	220 034,65	631 578,00
TOTAUX CUMULES	46 972 815,92	50 653 028,91	4 126 015,89	4 852 544,14	51 098 831,81	55 505 666,67

Le Président réintègre la séance.

2016-02-022 : Dispositions relatives aux opérations en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016 de la Communauté d'agglomération du Libournais

A l'unanimité, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les opérations de dépenses du début d'exercice constatées avant le vote du budget primitif sur la base suivante :

Chapitre	Article	Affectation des crédits	Montant
21	2158	Système d'exploitation du contrôle d'accès des bâtiments	9 800,00 €
21	2158	Programmation du portail d'entrée et alarme des températures – Espaces jeunes de Libourne	4 500,00 €
21	2158	Remise en état de l'alarme intrusion – Espace jeunes d'Abzac	1 500,00 €
21	2135	Changements de compteurs électriques – Plateforme du Fieu - crèche associative à Saint Denis de Pile	2 000,00 €
21	2112	Aménagement de la fosse toutes eaux – Aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile	10 000,00 €
21	2183	Équipements en informatique et téléphonie	1 800,00 €
TOTAL			29 600,00 €

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

Envoyé en préfecture le 24/02/2016

Reçu en préfecture le 24/02/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

2016-02-023 : Mission de coordination départementale des grands passages estivaux des gens du voyage : convention de groupement en vue de la passation d'un marché

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à :

- signer la convention de groupement de commande en vue de la passation d'un marché pour la mission de coordination – médiation départementale des grands passages estivaux des gens du voyage en Gironde.
- verser la participation financière de 1 850 €,

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Monsieur Gérard HENRY

2016-02-024 : Constitution d'un groupement de commandes portant sur les travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes relatif aux travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de la voirie,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

Ces membres sont les suivants :

- Monsieur Gérard HENRY, titulaire,
- Madame Monique JULIEN, suppléante,

2016-02-025 : Constitution d'un groupement de commandes pour l'achat et la livraison de consommables informatiques

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat et la livraison de consommables informatiques,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

Ces membres sont les suivants :

- Monsieur Gérard HENRY, titulaire,
- Madame Monique JULIEN, suppléante.

2016-02-026 : Création des emplois contractuels nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action du PLH

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide de :

- permettre la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions du P.L.H en autorisant la création, à compter du 1^{er} mars 2016 :
 - sur la mission de requalification des centres anciens : d'un emploi contractuel de catégorie A à temps complet, sur la base des dispositions prévues à l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée susvisée. La rémunération de cet agent sera fixée par référence à la grille indiciaire relative au grade d'ingénieur territorial.
 - sur la mission d'appui technique aux communes : d'un emploi contractuel de catégorie A à temps complet, sur la base des dispositions prévues à l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée susvisée. La rémunération de cet agent sera fixée par référence à la grille indiciaire relative au grade d'attaché territorial.
- prévoir au budget de l'exercice 2016 les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à ces emplois .

2016-02-027 : Création d'un service commun Direction de la communication

A l'unanimité, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver :
 - le principe de la création d'un service commun «Direction de la communication» entre La Calé et la ville de Libourne, à compter du 1^{er} mars 2016;
 - la convention constitutive de sa création ;
 - les fiches d'impact individuelles, détaillant les effets de cette mutualisation sur les conditions d'emploi des agents ;
 - la création par délibération des postes afférents à ce nouveau service commun, listés en pièce jointe.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

Liste des postes du service commun :

<i>Fonction</i>	<i>Collectivité d'origine</i>	<i>Statut/grade-emploi</i>
<i>Directrice de la communication</i>	<i>Ville de Libourne</i>	<i>Contractuel catégorie A</i>
<i>Responsable du service communication</i>	<i>Calé</i>	<i>Contractuel catégorie A</i>
<i>Webmestre graphiste</i>	<i>Calé</i>	<i>Titulaire - Technicien principal 1ère classe</i>
<i>Webmestre community manager</i>	<i>Ville de Libourne</i>	<i>Stagiaire - Adjoint technique de 2ème classe</i>
<i>Chargée de communication</i>	<i>Ville de Libourne</i>	<i>Titulaire – adjoint administratif de 1ère classe</i>

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

Envoyé en préfecture le 24/02/2016

Reçu en préfecture le 24/02/2016

Affiché le

SLOW


ID : 033-200027068-20160211-2016_02_PV-DE

La séance a été levée à 20H00.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.